

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2020 A 20 H 00

PRESENTS : Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, LABBAYE Bernard, ESPITALIER Vincent, GRAFFOULIERE Daniel, MONTAGNE Thomas, CHOTARD Stéphane, GONZALEZ Patrick,

Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, DE LUZE Laurence, DUPONT Gwenaelle, MABY Danièle, REBOUL Odile,

ABSENTS EXCUSES : MARQUAIRE Danielle (procuration à DUPONT Gwenaelle), TREMELO Michel,

SECRETAIRE DE SEANCE : MABY Danièle

1-BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE

Vue générale

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	1 174 680.11	979 749.35
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		194 930.76
TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	1 174 680.11	1 174 680.11

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT	1 298 537.34	1 082 789.28
RESTES A REALISER	114 240.00	401 584.00
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT REPORTE	71 595.94	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 484 373.28	1 484 373.28

TOTAL DU BUDGET	2 659 053.39€	2 659 053.39€
------------------------	----------------------	----------------------

Monsieur le Maire présente le détail des dépenses et recettes en sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2020.

Les élus de l'opposition ont posé plusieurs questions auxquelles des réponses ont été apportées.

Le conseil municipal vote :

- **POUR : 12**
- **ABSTENTIONS : 2** - GONZALEZ Patrick, REBOUL Odile

2- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les dossiers de demande de subvention pour l'année 2020 présentés par les associations ont été examinés.

Il est rappelé aux membres du Conseil qu'il a été transmis à chaque association un dossier-type de demande de subvention.

Il propose d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

➤ AMICALE MIRABELAINE LES GENS HEUREUX	500 €
➤ AU FIL DES MOTS	500 €
➤ C.C.F.F.	1 800 €
➤ CHAMBRE DES METIERS	122 €
➤ CLI CADARACHE	300 €
➤ CLIC SOLEIL'AGE	150 €
➤ CUISINE DE TOUTES REGIONS	100 €
➤ COOPERATIVE SCOLAIRE	400 €
➤ DOREMIRABEAU	1 500 €
➤ LOU CANAILLOU	500 €
➤ MIRABEAU JUMELAGE	900 €
➤ MIRABEAU LES AMIS	350 €
➤ MIRABEAU MANIFESTATIONS	1 500 €
➤ MIRABELCANTO	4 700 €
➤ RESTOS DU COEUR	200 €
➤ SAINT PAUL EMPLOI	400 €
➤ TENNIS CLUB	1 000 €
➤ UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	150 €
➤ VAI PITCHOUN	1 200 €
	<hr/>
	16 272 €

Odile REBOUL demande des explications sur le montant destiné à l'association MIRABELCANTO.

M. le Maire précise que s'agissant de l'école de musique, ce montant révisé, initialement prévu à 6 300€ est essentiellement dû au coût des professeurs.

M. le Maire souligne l'effort et remercie les associations des révisions des montants faites face à la crise sanitaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

POUR : 14

3-DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE FORESTIER

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux élections municipales du 15 mars 2020, il y aurait lieu de désigner les délégués chargés de représenter la commune au sein du Syndicat Mixte Forestier.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré , désigne :

- délégué titulaire : - Monsieur CHOTARD Stéphane

- délégué suppléant : - Monsieur MONTAGNE Thomas

POUR : 14

4-DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU PNRL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux élections municipales du 15 mars 2020, il y aurait lieu de désigner les délégués chargés de représenter la commune au sein du Comité Syndical du Parc Naturel Régional du Luberon.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, désigne :

- déléguée titulaire : - Madame DE LUZE Laurence
- délégué suppléant : - Monsieur LABBAYE Bernard

POUR : 14

5- CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DANS LE CADRE DE** **LA CLAUSE DE REVOYURE DU CRET II**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet « EcoQuartier » des Espinasses – construction du groupe scolaire » a été retenu au titre de la programmation du CRET II (Contrat Régional d'Equilibre Territorial 2^{ème} génération 2019-2021).

- Le montant prévisionnel des travaux s'établit à 4 065 716 euros.
- La Région Sud a attribué, le 16 novembre 2019, une subvention de 80 000 euros à la commune pour les études.
- L'Etat, sur le même projet, a octroyé à la commune, 80 000 euros pour la phase 1 des études et 1 250 207,57 euros pour la phase 2 des études et les travaux.
- Le Département sera sollicité à hauteur de 250 000 euros sur la partie voirie.
- La part d'autofinancement de la commune s'élève à 1 215 716 euros soit 30 % du montant du projet.

Le foncier pour un montant de 340 000 euros n'est pas inclus dans le plan de financement.

Une clause de revoyure du CRET II étant prévue au 2^{ème} semestre 2020, monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Régional pour une participation financière à hauteur de 1 300 000 euros pour le projet de groupe scolaire.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré :

- **POUR : 12**
- **ABSTENTIONS : 2 - GONZALEZ Patrick, REBOUL Odile**

Fin de la séance : 21h20